

DOSSIER
CAPRES

LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ DE L'AIDE PAR LES PAIRS

PRINTEMPS 2015

Consortium d’animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)
Université du Québec
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Téléphone : 418 657-4349
Courriel : info@capres.ca
Site Internet : www.capres.ca

Pour citer ce dossier :

Barrette, Christian (2015), *Dossier CAPRES – Les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs*, Québec, CAPRES. Tiré du site du CAPRES : <http://www.capres.ca/dossiers/les-conditions-defficacite-de-laide-par-les-pairs/>

Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.
Mai 2015

Les centres d’aide : une mesure répandue aux modalités et effets peu connus

Parmi les moyens mis en œuvre pour améliorer la réussite scolaire dans les établissements de l’enseignement supérieur québécois, plusieurs misent sur l’apprentissage par les pairs. Celui-ci peut être défini comme « le développement des connaissances et des habiletés par l’entraide et le soutien entre personnes de même statut ou entre collègues jumelés »¹. L’apprentissage par les pairs constitue une stratégie pédagogique documentée depuis l’antiquité qui peut être activée dans des dispositifs pédagogiques très variés, comme l’apprentissage coopératif et l’approche par problèmes. Placé au cœur de certaines stratégies pédagogiques, l’apprentissage par les pairs se vit en classe, mais il peut aussi être mis à contribution à l’extérieur de la classe, dans des services de remédiation ou d’aide à la réussite.

Des centres d’aide, le plus souvent liés à une discipline comme le français ou les mathématiques, offrent, dans les établissements des réseaux collégial et universitaire, des services dont certains misent sur une forme d’apprentissage par les pairs. « Des personnes d’appartenance commune qui ne sont pas des enseignants professionnels s’aident mutuellement à apprendre et apprennent en enseignant² ». L’aide à la réussite scolaire tablant sur l’apprentissage par les pairs, en particulier dans les centres d’aide, mobilise des professeurs, des professionnels et des élèves dévoués qui ont accumulé, au fil des ans, une solide expertise.

Il est toutefois difficile de faire un portrait des programmes d’aide par les pairs mis en place dans les établissements d’enseignement supérieur au Québec. Il y a peu de recherches sur le sujet et les documents produits dans le cadre de la gestion des mesures d’aide sont rarement diffusés en dehors des établissements. De plus, des programmes différents et relativement indépendants les uns des autres peuvent coexister au sein d’un même établissement. Certains concentrent cette forme d’aide au sein d’un centre alors que d’autres choisissent de l’offrir au sein des programmes ou des départements d’enseignement.

La formule la mieux documentée est celle des centres d’aide dans une discipline. En marge des centres de dépannage, qui mettent ensemble un professeur et un étudiant à la recherche d’une aide ponctuelle ou continue, plusieurs centres d’aide misent sur l’apprentissage entre pairs. Y sont actives des dyades formées d’un étudiant tuteur, recruté pour son haut niveau de maîtrise de la matière et souvent formé à la relation d’aide, et d’un étudiant aidé, référé par un enseignant ou qui choisit lui-même de bénéficier de l’aide offerte.

Considérant à la fois l’importance des centres d’aide recourant à l’apprentissage par les pairs comme mesure d’aide à la réussite et le manque d’informations et de données de recherche à leur sujet, il y a lieu de se demander si les conditions d’efficacité de cette mesure sont bien connues. C’est dans le but de cerner ces conditions qu’un groupe de travail interordres (collège-université) a été formé et dont le Consortium d’animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) fait partie. Afin de documenter les fondements théoriques de l’aide par les pairs, de dresser un portrait des différentes

¹ « *The development of knowledge and skill through active help and support among status equals or matched companions* » Notre traduction de Topping (1996).

² « *People from similar groupings who are not professional teachers help each other to learn, and learn by teaching* » Notre traduction de Topping (1996).

modalités de sa mise en pratique, tant à l’étranger que dans les réseaux de l’enseignement supérieur québécois, les fruits de la démarche du groupe de travail ont été consignés dans ce dossier.

La démarche d’un groupe de travail interordres

Dans l’intention de dresser un portrait des pratiques en matière d’aide par les pairs dans les établissements d’enseignement supérieur et de rechercher des cadres de référence pertinents, un groupe de travail interordres a été créé à l’automne 2013.

Cinq organismes œuvrant dans les réseaux de l’enseignement supérieur québécois ont effectué un travail de collaboration portant sur l’apprentissage par les pairs en tant que mesure d’aide à la réussite³. Ainsi, [l’Association pour la recherche au collégial](#) (ARC), le [Carrefour de la réussite au collégial](#), le [Centre de documentation collégiale](#) (CDC), le [Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec](#) (CTREQ) et le [Consortium d’animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur](#) (CAPRES) se sont engagés à collaborer pour **cerner les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs dans les collèges et les universités du Québec**.

³ Abrégé ici par l’expression «aide par les pairs» qui se distingue de la stratégie pédagogique pouvant être privilégiée par un enseignant dans le cadre de l’organisation d’un cours.

Les objectifs du groupe de travail

Le mandat que s’est donné le groupe de travail se décline en quatre objectifs⁴.

| | |
|--|--|
| -1- | -2- |
| Réaliser un portrait des moyens utilisés pour qualifier, mesurer ou évaluer les mesures d’aide par les pairs ayant cours dans les établissements postsecondaires au Québec. | Colliger des cadres de référence au Québec ou à l’extérieur, quant aux conditions d’efficacité de l’aide par les pairs puis en sélectionner certains pour leur pertinence dans le contexte des pratiques recensées. |
| -3- | -4- |
| Faire connaître le portrait des moyens utilisés pour qualifier, mesurer ou évaluer les mesures d’aide par les pairs de même qu’une sélection de cadres de référence sur les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs | Repérer des acteurs intéressés par les résultats du projet et en mesure d’y donner suite en adaptant ou en élaborant un cadre de référence correspondant aux pratiques actuelles en la matière. |

Un portrait sommaire tiré d’un sondage auprès des établissements

En vue d’atteindre son premier objectif, le groupe de travail a invité au printemps 2014 des responsables de l’aide par les pairs de la presque totalité des établissements des réseaux collégial et universitaire à répondre à un court sondage en ligne. L’invitation précisait que le groupe de travail était à la recherche des moyens utilisés et non des résultats obtenus et qu’il assurait la confidentialité des réponses.

Le questionnaire comportait principalement les questions suivantes.

- 1- Procédez-vous à l’évaluation de l’efficacité de l’aide par les pairs dans votre établissement?
- 2- Si oui, indiquez de quelle(s) façon(s):
 - a) en établissant les statistiques de fréquentation de la mesure;
 - b) en analysant les taux de réussite aux cours des étudiants qui s’en prévalent;
 - c) en comparant la performance des étudiants au moyen de pré et de post test,
 - d) en analysant le degré d’appréciation des étudiants qui se prévalent de la mesure d’aide.
 - e) Autre (précisez).
- 3- Utilisez-vous un cadre de référence, un modèle ou une grille, quant aux conditions d’efficacité de l’aide par les pairs? Si oui, lequel?

⁴ Ces quatre objectifs étant en lien direct avec sa mission de recherche de connaissances et leur mobilisation dans la pratique des acteurs de la réussite en enseignement supérieur, le CAPRES a assumé la rédaction de la présente synthèse et sa diffusion. Mais les informations présentées ici sont issues des travaux du groupe de travail.

Quelque 50 responsables ont complété le questionnaire, soit 37 provenant des collèges et 13 des universités. Il ressort principalement de leurs réponses que les deux tiers procèdent à une certaine forme de suivi ou d’évaluation de leurs programmes d’aide par les pairs. En ordre décroissant de fréquence, les principaux moyens utilisés pour effectuer un suivi sont les suivants :

- 1- des statistiques de fréquentation;
- 2- une analyse du degré d’appréciation des étudiants;
- 3- une analyse des taux de réussite aux cours des étudiants qui se prévalent de la mesure ;
- 4- une comparaison de la performance des étudiants au pré-test et au post-test.

Au regard du deuxième objectif visé par le groupe de travail, soit celui de la prise en compte de cadres de référence pour soutenir les interventions, très peu de réponses en font état. Parmi les rares cas où on indique se référer à un cadre théorique ou empirique, deux répondants font mention des documents produits par le Carrefour de la réussite au collégial en 2005 sous le titre *L’évaluation des mesures d’aide à la réussite*. Ces documents diffusés dans le réseau collégial prennent la forme d’une trousse divisée en deux parties et dont le cadre général s’applique assurément à l’aide par les pairs :

- [Conditions d’efficacité d’une mesure d’aide](#)
- [Démarche générale d’évaluation d’une mesure d’aide](#)

Dans la première partie, les auteurs présentent les conditions générales d’efficacité d’une mesure d’aide. Ces conditions s’appliquent très bien à des mesures mettant en place du mentorat ou du tutorat par les pairs, comme c’est le cas dans plusieurs centres d’aide⁵. Le document identifie des conditions optimales à partir de **7 attributs essentiels d’une mesure d’aide**.

- 1- Un problème, un obstacle est identifié à la suite d’un diagnostic quantitatif ou qualitatif instrumenté, ou est fondé sur une observation systématique ou est basé sur une réflexion approfondie, auprès d’une clientèle bien identifiée présentant un besoin d’aide reconnu par les intervenants.
- 2- Le projet de mesure d’aide spécifique est lié au problème diagnostiqué ; il est à la fois pertinent (il est clairement en lien avec le problème identifié) et faisable.
- 3- Des résultats à atteindre sont précisés en fonction du problème diagnostiqué ; ces résultats sont des retombées directes de la mesure d’aide identifiées sous l’angle des étudiants ou du problème visés.
- 4- Les intervenants dans le projet sont clairement identifiés ; qu’ils soient des professeurs ou d’autres intervenants comme des tuteurs ou des professionnels, les intervenants sont bien préparés pour le projet, ils sont compétents pour appliquer la mesure d’aide, ils sont intéressés et ont confiance dans le potentiel de la mesure ; sur le plan de la motivation des intervenants, les étudiants visés bénéficient de moyens mis en place pour stimuler leur engagement et la confiance dans leur capacité à réussir alors que d’autres moyens sont pris pour tenir compte des intérêts et des réticences des professeurs et des autres intervenants ; enfin, sur le plan de

⁵ Les auteurs du document soulignent « qu’un centre d’aide n’est pas en soi une mesure d’aide, mais un service du collège offrant diverses mesures d’aide aux élèves » (Carrefour de la réussite au collégial, 2005 b) : 11). Parmi les mesures qu’on y trouve prédomine l’aide par les pairs sous la forme de mentorat ou de tutorat, laquelle constitue l’objet du présent dossier.

la coordination du projet, celle-ci est assumée par un responsable accepté issu d’un département, d’un programme, ou d’un comité de concertation, ou par la direction de l’établissement.

- 5- Le projet dispose de moyens appropriés, pertinents, réalistes et coordonnés pour soutenir l’intervention liée aux contenus de cours, aux programmes et au cheminement des élèves ciblés ; les ressources affectées au projet sont financièrement raisonnables, gérées grâce à un soutien professionnel et administratif adéquat de manière à garantir la pérennité du projet.
- 6- Le projet annonce des effets attendus de la mesure et il en précise des indicateurs ; ces indicateurs concernent soit les résultats à atteindre pour améliorer la réussite scolaire (taux de réussite, taux de persévérance, diplomation) ou la qualité des apprentissages (apprentissage en profondeur, amélioration de l’estime de soi et de la motivation, soit des effets souhaitables qui peuvent faire l’objet d’observations quantitatives ou qualitatives.
- 7- Le responsable du projet fait un suivi relatif à sa démarche (son échéancier), aux informations recueillies qui concernent la planification de la mesure, sa mise en œuvre et les résultats à atteindre ; le responsable utilise aussi de manière adéquate des outils de collecte de données relatives à chacun des objets d’évaluation choisis ; il propose une analyse sommaire des résultats obtenus et propose des ajustements au plan d’évaluation.

Outre ces documents produits par le Carrefour de la réussite, le groupe de travail n’a pas repéré, dans le réseau postsecondaire québécois, d’autres cadres de référence en tant que tels. Toutefois, parmi les 50 établissements ayant répondu au sondage, environ le quart des répondants a accepté de partager une partie de sa documentation concernant ses programmes d’aide par les pairs. Force est de signaler à quel point est incomplet le portrait des pratiques en matière d’aide par les pairs issu de cette démarche, principalement à cause d’une faible quantité de documents rendus disponibles. Toutes les observations qui suivent doivent donc être considérées avec la prudence qu’exige cette limite. Cependant, le corpus de documents reçus a permis au groupe de travail de tirer quelques constats. Et comme une recherche documentaire sur les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs était menée en parallèle, l’analyse des documents reçus a été effectuée à partir de la loupe des cadres de référence recensés dans la littérature.

Ceux-ci seront présentés plus loin. Enfin, l’analyse a permis de dégager **les 9 constats suivants**.

- 1- La très grande majorité des centres où se pratique l’aide par les pairs visent à améliorer les résultats scolaires dans un cours ou une discipline en particulier, le français étant particulièrement ciblé.
- 2- Environ la moitié des centres où se pratique l’aide par les pairs incluent dans leur programme le développement d’habiletés métacognitives relatives au métier d’étudiant, comme des stratégies pour apprendre à apprendre, pour mieux gérer son temps et son stress.
- 3- Environ la moitié des programmes donnent une formation aux étudiants tuteurs.
- 4- Environ la moitié des programmes poursuivent des objectifs d’amélioration des résultats scolaires à court terme, mais sans préciser la façon d’en mesurer l’atteinte ni les échéances fixées pour y parvenir.
- 5- Très peu de programmes incluent des actions ciblant explicitement l’estime de soi des étudiants impliqués.
- 6- Très peu de programmes portent attention aux effets du tutorat sur les étudiants tuteurs.
- 7- La quasi-totalité des programmes est proposée, ou imposée, à des étudiants « faibles » plutôt qu’à l’ensemble des étudiants ou encore à tous les étudiants inscrits à des cours réputés difficiles.
- 8- Aucun programme ne porte attention à l’écart de compétence entre le tuteur et l’aidé.
- 9- Aucun programme ne fait alterner les rôles de tuteur et d’aidé.

Mais qu’entend-on par « l’aide par les pairs »?

A) Quelques définitions

Comme il en a été fait mention, en parallèle à l’analyse des résultats du sondage et de la documentation reçue d’une partie de ses répondants, le groupe de travail a procédé à une revue de littérature. Celle-ci visait à répertorier des cadres de référence existants, au Québec et ailleurs, sur lesquels pourraient s’appuyer les pratiques en cours dans les réseaux des collèges et des universités. La recension des écrits publiés ailleurs dans le monde a permis d’approfondir ce qu’on entend par *l’aide par les pairs*, pour les fins pratiques du présent document.

Les relations entre pairs qui visent l’accompagnement ou la remédiation peuvent prendre diverses formes qu’une terminologie encore flottante tente de distinguer. Maela Paul (2002) propose un tour d’horizon très large des différentes formes d’accompagnement. Ainsi, on parlera parfois de mentorat pour décrire le rapport entre un étudiant aidant et un étudiant aidé dans un centre d’aide, le mentor ayant plus d’expérience et plus de connaissances que son protégé. Clark et Andrews (2009 : 6) affirment pour leur part que le mentorat lie des pairs, mais dans une relation essentiellement hiérarchique.

Considérant que les échecs et les abandons en enseignement supérieur découlent fréquemment de difficultés d’ajustement au milieu autant sinon plus que de difficultés intellectuelles, les programmes de soutien aux étudiants doivent toucher autant des dimensions sociales et affectives que des dimensions strictement scolaires (Clark et Andrews, 2009 :11). C’est pourquoi le mentor se préoccupe des dimensions socioaffectives de sa relation avec le protégé, afin de faciliter et d’accélérer son intégration et son développement, tout en lui transmettant des connaissances utiles. En prenant en charge des dimensions socioaffectives et en accompagnant le mentoré dans son insertion et son développement, le mentorat a non seulement des effets positifs pour le protégé et pour le mentor, mais aussi pour l’organisation (Clark et Andrews, 2009 :19).

Le tutorat quant à lui pourrait être une forme de mentorat dans laquelle la différence de statut, d’expérience et de connaissances entre les pairs est réduite. Même si généralement la relation y demeure essentiellement hiérarchique, le tutorat par les pairs peut conduire à établir des relations réciproques, avec alternance entre les rôles de tuteur et d’aidé, permettant d’en partager les avantages (Clark et Andrews, 2009 :14). Cet aspect du tutorat conduit à la question cruciale de la distance séparant le tuteur et l’aidé. Une distance trop grande de statut, d’âge, d’expérience et de connaissances replace le tuteur dans une position de mentor, voire de substitut du professeur, alors qu’une différence trop faible affecte négativement le transfert des connaissances et la modélisation des comportements efficaces. Un point de vue répandu en matière d’aide par les pairs recourt à la théorie de Lev Vygotsky (Rivière, 1990) sur la *zone proche de développement* (ZPD)⁶. Ce point de vue repose sur le fait que l’efficacité de la relation d’aide suit une fonction en U inversée de l’écart entre l’étudiant aidé et l’étudiant aidant. Les moins bons effets se font sentir aux deux extrémités de la fonction : trop peu de différence et l’aidant n’est d’aucune

⁶ « La zone proximale de développement de l’enfant (ZPD), [est] définie comme « la différence entre le niveau de résolution de problèmes sous la direction et avec l’aide d’adultes et celui atteint seul » (Vygotsky, 1935/1985, p. 108). En cherchant à opérationnaliser ce concept à l’aide d’outils disponibles à l’époque, Vygotsky a proposé d’estimer la taille de la ZPD par la distance entre l’âge mental de l’enfant sur une tâche effectuée de manière indépendante et son âge mental sur la même tâche lorsque l’examineur offre diverses formes d’aides : des questions qui orientent, des suggestions d’actions possibles, des démonstrations de solutions partielles (cf. Van der Veer & Valsiner, 1991, pp. 337-343) » (Allal, L. (2002 :86)). Cette [vidéo](#), produite par l’UQTR, explique le concept de la zone proche de développement.

aide, trop de différence et l’aidé se démotive devant une performance qui lui semble inaccessible et préjudiciable à l’estime de soi (Clark et Andrews, p. 23).

Enfin, si les situations mettant en œuvre l’apprentissage par les pairs dans un but d’aide à la réussite génèrent une terminologie diversifiée, c’est qu’elles prennent elles-mêmes, dans la pratique, des formes variables. À la lumière des concepts ci-haut mentionnés et selon les informations que le groupe de travail a pu recueillir, il appert qu’en enseignement supérieur au Québec, la formule la plus courante relèverait plutôt du mentorat et que celui-ci se pratiquerait le plus souvent dans des centres d’aide. S’y rencontrent des dyades formées d’un étudiant « fort » dans la discipline ciblée et d’un étudiant « faible », sous la supervision d’un professeur ou d’un professionnel.

B) Quelques formules répertoriées

Outre les formules de mentorat ou de tutorat pratiquées au sein des centres d’aide, différents programmes d’aide par les pairs ont été mis sur pied et étudiés de manière empirique quant à leurs effets sur la réussite (Topping, 2005, p. 633-634). Ces programmes peuvent être :

- complémentaires aux cours ou intégrés aux cours;
- à participation libre ou imposée;
- offerts à des étudiants en difficulté ou à tous les étudiants de cours réputés difficiles;
- centrés sur la matière des cours ou sur des stratégies pour apprendre à apprendre;
- avec ou sans cibles individuelles d’amélioration;
- basés sur une dyade fixe composée d’un étudiant « fort » et d’un étudiant « faible » ou flexible à l’intérieur de laquelle les étudiants vivent une alternance des rôles d’aidant et d’aidé.

La bibliographie de David Arendale (2015) de l’Université du Minnesota recense les publications concernant des pratiques ou des programmes d’aide par les pairs généralement américains (à 75 %) qui remplissent des critères d’efficacité avérée, de pérennité et de saine gestion. Six types de programmes, largement répandus et documentés, répondent à ces critères. Ils se répartissent selon qu’ils sont complémentaires à des cours ou intégrés aux cours comme tels.

Les programmes complémentaires aux cours

Supplemental Instruction (Formation complémentaire⁷). Ce programme se caractérise par une offre de formation complémentaire fortement suggérée à tous les étudiants inscrits dans des cours réputés difficiles et non auprès des seuls étudiants en difficulté, ce qui évite l’écueil de la stigmatisation rattachée à l’étiquette « étudiant en difficulté ». Les contenus abordés concernent à la fois la matière des cours visés et des stratégies pour apprendre et étudier.

⁷ Les traductions sont les nôtres.

Les programmes complémentaires aux cours (suite)

Structured Learning Assistance (Aide à l’apprentissage structuré) Ce programme est obligatoire pour tous les étudiants qui suivent des cours réputés difficiles. Des objectifs de réussite dans les évaluations des cours ciblés sont établis pour les étudiants participants; les étudiants qui les atteignent ne sont plus tenus de suivre le programme. Cette approche mise sur la modélisation de comportements adéquats pour la réussite scolaire en proposant du soutien dans l’apprentissage de la matière, tout comme dans le développement de stratégies pour apprendre.

Accelerated Learning Groups (Groupes de mise à niveau en apprentissage). Il s’agit d’un programme qui cible très tôt des étudiants ayant des lacunes telles qu’ils ne peuvent pas profiter d’autres offres de soutien. Chaque étudiant inscrit se voit déterminer un plan de réussite et des objectifs à atteindre. Une triade est formée, regroupant deux étudiants ayant les mêmes objectifs et un tuteur travaillant sous la supervision d’un spécialiste

Les programmes intégrés aux cours

Emerging Scholars Program (Programme pour les étudiants émergents). Ce programme, aussi connu comme le modèle Treisman, vise non seulement la réussite scolaire, mais aussi l’accueil et l’intégration, au sein de l’établissement, de nouveaux étudiants appartenant à une communauté défavorisée ou discriminée. Dans une perspective d’action positive, le programme mise sur une cohorte formée d’individus motivés par la réussite scolaire au sein de laquelle se développe une communauté de soutien par les pairs non seulement dans le domaine de l’apprentissage, mais aussi dans ceux qui sont relatifs à une meilleure intégration à la vie étudiante dans l’établissement.

Video-based Supplemental Instruction (Programme d’enseignement modulaire par vidéo). Ce programme propose de remplacer l’enseignement formel d’un professeur en salle de classe ou en amphithéâtre par des activités d’apprentissage en équipes de pairs sous la supervision de facilitateurs connaissant bien la matière. Les séances d’activités commencent par le visionnement d’une vidéo du professeur qui présente la matière et précise la tâche à réaliser. La vidéo est arrêtée pendant le temps de la réalisation de l’activité, et le facilitateur présent sur place répond aux questions et supervise le travail des équipes. Une fois l’activité conclue, le facilitateur reprend la diffusion de la vidéo sur une séquence où le professeur précise ce qui était attendu au terme de l’activité.

Peer-Led Team Learning (Apprentissage coopératif entre pairs). Ce programme est mis en place principalement dans des cours de sciences de la nature. Des pairs tuteurs guident le travail de petites équipes qui doivent résoudre de manière coopérative des problèmes de haut niveau. Les équipes se rencontrent lors d’ateliers qui sont liés aux cours visés. Les pairs tuteurs reçoivent une formation pour approfondir leur maîtrise de la matière de même que des techniques d’animation des équipes. Les professeurs prennent part activement aux activités et les lieux de rencontre ainsi que leur aménagement favorisent la concentration sur la tâche et les échanges entre les pairs.

Le programme d’enseignement modulaire par vidéo de même que celui de l’apprentissage coopératif entre pairs, tous deux intégrés aux cours réguliers, semblent constituer des formules pédagogiques plutôt que des mesures d’aide. En revanche, les quatre autres, soit les trois programmes complémentaires au cours et le programme pour les étudiants émergents paraissent bien être des mesures d’aide à la réussite.

Les centres offrant de l’aide par les pairs, tels que documentés dans l’enquête du groupe de travail, ne correspondent à aucun de ces quatre types de mesures d’aide à la réussite recensées par Arendale. S’il en est ainsi, ce n’est pas parce que cette forme d’aide par les pairs lui est inconnue, mais parce qu’elle ne correspond pas à tous les critères d’efficacité avérée, de pérennité et de saine gestion que ce chercheur utilise pour sélectionner les programmes dignes de mention.

Ces **6 critères** de sélection sont :

- 1- être implanté au niveau des études supérieures;
- 2- posséder un ensemble clair de procédures systématiques permettant de répliquer leur implantation dans une autre institution;
- 3- donner lieu à des études évaluatives sur le programme qui font l’objet de publications en permettant la critique;
- 4- adjoindre délibérément des stratégies pour mieux apprendre aux éléments de contenus liés à la matière;
- 5- obtenir des résultats incluant une meilleure connaissance de la matière, de meilleures notes à la fin des cours, de meilleurs taux de passage et de meilleurs taux de persistance;
- 6- avoir été repris dans un autre établissement avec les mêmes effets positifs pour les étudiants⁸.

Pour appuyer sa sélection des publications, Arendale (2015) reprend l’échelle d’efficacité de Ruth T. Keimig (1983), selon laquelle les programmes, ou interventions, de tutorat par les pairs, en mode individualisé 1 pour 1, ont somme toute des effets sous la moyenne par rapport aux autres formules d’aide par les pairs.

Ce constat invite à prendre connaissance des résultats de la recherche empirique sur les conditions d’efficacité des centres offrant de l’apprentissage par les pairs en tant que mesure de remédiation et d’aide à la réussite.

⁸ « The six student peer learning programs included in this bibliography meet the following characteristics: (a) implemented at the postsecondary or tertiary level; (b) clear set of systematic procedures for its implementation that could be replicated by another institution; (c) program evaluation studies have been conducted and are available for review; (d) intentionally embeds learning strategy practice along with review of the academic content material; (e) outcomes include increased content knowledge, higher final course grades, higher pass rates, and higher college persistence rates; and (f) the program has been replicated at another institution with similar positive student outcomes. » (Notre traduction d’Arendale, 2015 : 3).

Ce que dit la recherche sur l’efficacité de l’aide par les pairs

Les travaux effectués au Québec

Cherchant à connaître ce que dit la recherche au sujet des conditions d’efficacité de l’aide par les pairs, le groupe de travail s’est d’abord tourné vers la recherche effectuée au Québec. Comme indiqué précédemment, il y a eu très peu de recherches sur l’aide par les pairs au Québec. Nous rapportons ici trois sources : la recension d’écrits de Cartier et Langevin (2001), la méta-analyse sur la réussite de Denise Barbeau (2007) et la trousse du Carrefour de la réussite au collégial (2005).

Sylvie Cartier et Louise Langevin (2001 : 371) font part des résultats de leur recension : « Au niveau de la prévention secondaire⁹, les centres d’aide et les sessions d’accueil et d’intégration semblent recevoir les évaluations les plus positives. L’analyse des dispositifs évalués répertoriés au cégep fait voir que les modalités d’évaluation des centres d’aide sont multiples. La satisfaction est mesurée par des pourcentages obtenus aux réponses à des questionnaires, de plus les étudiants mentionnent des changements qu’ils ont vécus et qui les satisfont. La participation est mesurée par le nombre de personnes présentes pendant le moment visé de l’étude. L’efficacité est considérée de façon qualitative et quantitative. Dans ces deux cas, plusieurs auteurs prennent en note divers résultats sans faire de comparaison systématique avec des groupes témoins, même diachroniques ou asynchroniques. De plus, il est question de diminution des échecs, d’augmentation des moyennes ou de la persévérance sans comparaison avec des chiffres de référence, soit par rapport aux résultats obtenus par les étudiants eux-mêmes avant l’intervention, soit par rapport à un autre groupe d’étudiants resté sans aide. Souvent, les groupes expérimentaux sont assez petits et les pourcentages prennent alors une dimension un peu gonflée (Que signifie vraiment 75 % de 14 étudiants?) qui interdit de généraliser.»

Denise Barbeau (2007) présente une méta-analyse des résultats de 96 recherches empiriques quantitatives portant sur les effets d’interventions visant l’aide à la réussite. Elle écrit, au sujet des deux seules recherches quantitatives québécoises¹⁰ concernant l’efficacité de l’aide par les pairs pratiquée dans les centres d’aide : « L’effet des interventions où un autre élève entre en jeu est négatif comparativement à celles où ce sont des enseignants, des professionnels et d’autres employés du cégep qui interviennent » (p. 97). La chercheure rappelle que la prudence est de mise ici, considérant le très petit nombre de recherches réalisées sur ce thème.

La recherche ne condamne cependant pas tout d’un bloc l’apprentissage par les pairs comme mesure d’aide à la réussite. Bien au contraire, des chercheurs précisent que l’aide par les pairs peut se révéler efficace si son application se fait en respectant certaines conditions qui sont fonction des effets recherchés et de la population ciblée. (Topping, 1996, p. 312-322)

⁹ Cartier et Langevin reprennent la typologie de Caplan (1964) qui distingue les interventions primaires, adressées à l’ensemble des élèves, les interventions secondaires, adressées aux élèves en difficulté, et les interventions tertiaires, adressées aux élèves en situation d’échec et d’abandon.

¹⁰ **Désy, Jocelyne** (1990) *L’impact du service de tutorat par les pairs* (rapport de recherche), Ste-Foy, Cégep de Ste-Foy. **Gélinas, Stéphane** (1999) *Impact d’un suivi au centre d’aide en français sur la performance scolaire et l’estime de soi d’étudiants éprouvant des difficultés en français écrit* (mémoire de maîtrise), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.

La trousse du Carrefour de la réussite au collégial (2005), *L'évaluation des mesures d'aide à la réussite*, contient un document intitulé [Démarche générale d'évaluation d'une mesure d'aide](#). On y trouve des guides et des outils pour mener à bien un projet d'implantation d'une mesure d'aide respectant les conditions générales d'efficacité et pour en assurer le suivi et l'évaluation. La démarche présentée ainsi que les ressources fournies s'utilisent aisément dans le cas de l'aide par les pairs, sous forme de mentorat ou de tutorat. Le document du Carrefour de la réussite au collégial avance que la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une mesure d'aide sont indissociables. Il soutient également que l'évaluation peut se faire sans recourir aux protocoles stricts d'une recherche empirique en bonne et due forme : «Très souvent, les collègues se sont retrouvés coincés entre, d'une part, la conduite d'une évaluation basée sur des impressions générales touchant davantage l'amélioration des moyens que les résultats, et, d'autre part, la prise en charge d'une évaluation très coûteuse en ressources et en temps qui prend l'allure d'une recherche selon un protocole très complexe. Le document du Carrefour propose un objectif intermédiaire, soit l'évaluation des résultats « vraisemblables » produits par une mesure».

Le tableau 11 du document (Carrefour de la réussite au collégial, 2005 :80) synthétise l'arrimage de la mise en œuvre d'une mesure fondée sur les conditions générales d'efficacité à la démarche de son évaluation.

Interaction entre l'élaboration d'une mesure et la démarche d'évaluation de cette même mesure

| Étapes de mise en œuvre d'une mesure d'aide à la réussite | Étapes de la démarche d'évaluation d'une mesure d'aide |
|--|---|
| 1- Choisir la mesure pertinente sur la base d'un diagnostic adéquat | 0- Choisir l'objectif visé pour l'évaluation d'une ou de plusieurs mesures en considérant l'approche d'évaluation conséquente |
| 2- Développer la mesure selon ses attributs : résultats attendus spécifiques de la mesure, moyens coordonnés, effets attendus sur la réussite scolaire | 1- Rappeler ou définir les résultats attendus de la mesure |
| 3- Choisir les mécanismes de collecte d'informations | 2- Déterminer un plan d'évaluation de la mesure |
| 4- Implanter la mesure d'aide à la réussite | 3- Recueillir les informations pertinentes aux objectifs visés |
| 5- Procéder à la collecte d'informations sur la mesure (voir les étapes 3 à 5 ci-contre) | 4- Relever des informations complémentaires ou inattendues |
| 6- Évaluer l'efficacité de la mesure (voir l'étape 6 ci-contre) | 5- Analyser les informations recueillies |
| 7- Procéder aux changements nécessaires pour améliorer la mesure en vue d'une mise en œuvre ultérieure (voir l'étape 7 ci-contre) | 6- Procéder à l'évaluation proprement dite |
| | 7- Assurer le suivi de l'évaluation |

Chacune des étapes de la démarche d'évaluation fait l'objet d'un développement qui fonde sa logique sur les conditions générales d'efficacité et bénéficie d'outils sous forme de grilles et de tableaux qui en facilitent l'application.

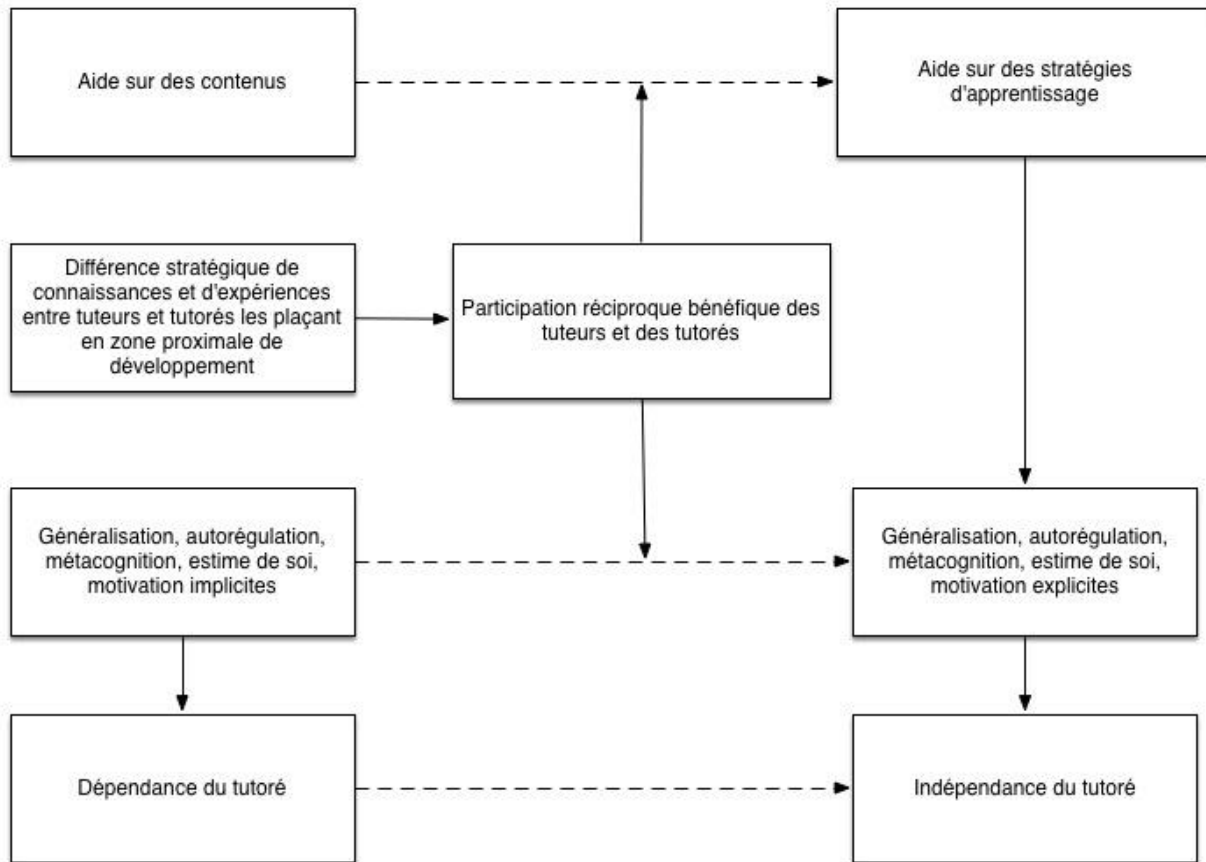
Deux modèles efficaces d’aide par les pairs recensés au Royaume-Uni

Le modèle de Keith Topping

Keith Topping, directeur du *Centre for Paired Learning* de l’Université de Dundee, en Écosse, a effectué (2005) une analyse systématique des conditions efficaces d’implantation de l’apprentissage par les pairs, en particulier dans le cas du tutorat. Il en a tiré un modèle explicatif qui a été largement repris et est considéré comme une contribution majeure. Les principes mis en évidence dans ce modèle s’énoncent de la façon suivante :

- 1- Le tutorat par les pairs met en présence un étudiant tuteur et un tutoré, et les deux pouvant tirer profit de leurs relations réciproques.
- 2- Il existe un écart optimal de compétences et de connaissances entre le tuteur et le tutoré, qui doit se situer dans une zone intermédiaire, assimilable à la « zone de développement proche » de Lev Vygotsky.
- 3- La relation d’aide à l’apprentissage mise en place dans le cadre du tutorat porte initialement sur les contenus des cours ciblés, en vue d’obtenir rapidement et de manière évidente de meilleurs résultats scolaires. En même temps, au fur et à mesure que se développe la relation d’aide, l’apprentissage visera de plus en plus le développement d’habiletés et de compétences à mieux étudier, mieux gérer son temps et son stress.
- 4- Le développement d’habiletés et de compétences à mieux étudier, mieux gérer son temps et son stress augmente chez le tutoré sa capacité à généraliser et à s’autoréguler. Constatant qu’il peut exercer un contrôle sur l’amélioration de ses résultats scolaires, il améliore son estime de soi et sa motivation, et ce, de manière de plus en plus explicite et évidente.
- 5- Le tutorat permet au tutoré de passer de la dépendance, pour la réussite de ses apprentissages, à une prise en charge autonome de ses ressources.

Ce modèle explicatif constitue un cadre de référence éprouvé pour déterminer les conditions d’efficacité du tutorat un pour un, tel qu’il peut se pratiquer dans les centres qui offrent de l’aide par les pairs. Établir et contrôler ces conditions exigent cependant un effort organisationnel. L’analyse et la planification constituent des préalables à une mise en service optimale; il en va de même du suivi des mesures d’aide et de leur mise à jour. Le schéma suivant illustre le modèle de Topping.



TOPPING, Keith J. «Trends in Peer Learning», *Educational Psychology*, no 6, p. 631-645, déc. 2005

Le guide d’implantation et d’évaluation de Ross et Cameron

[Michael Ross et Helen Cameron](#) (2007), tous deux de l’Université d’Édimbourg, sont responsables du programme de *Peer Assisted Learning*. Ils fournissent un outil, sous la forme d’un questionnaire, pour faciliter la tâche de l’analyse du problème jusqu’à l’évaluation de la mise en œuvre d’un projet de tutorat par les pairs. Bien que mis au point pour des facultés de médecine, le questionnaire est tout à fait utilisable dans d’autres contextes. Un établissement désirant proposer une activité d’animation sur les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs pourrait utiliser ce questionnaire pour conduire les échanges et favoriser un bilan exhaustif. Dans cette intention, le groupe de travail l’a fait traduire en français¹¹.

¹¹ Traduction de Ross, M. T., & Cameron, H. S. (2007) *Peer Assisted Learning: a planning and implementation framework* AMEE Guide no. 30. *Medical teacher*, 29(6), 527-545 par Sylvie Charbonneau pour le compte du groupe de travail.

Le guide d’implantation et d’évaluation de Ross et Cameron

Contexte

1. Comment ce projet de tutorat par les pairs s’inscrit-il dans le curriculum actuel?
2. Pourquoi proposer ce projet de tutorat par les pairs maintenant?
3. Qui sont les responsables du projet et qui en assure la direction?

Objectifs du projet

4. Quels sont les objectifs du projet pour les tutrices et tuteurs?
5. Quels sont les objectifs du projet pour les tutorées et tutorés?
6. Quels sont les objectifs du projet pour l’institution?

Tutrices et tuteurs

7. Qui sont les tutrices et tuteurs, et comment les choisit-on?
8. Quelle est la formation des tutrices et tuteurs, et comment est-elle offerte?
9. Quelles sont les autres interventions des tutrices et tuteurs avant et après les séances?

Tutorées et tutorés

10. Qui sont les tutorées et tutorés, et comment les choisit-on?
11. Quelles doivent être les connaissances préalables et l’expérience des tutorées et tutorés?
12. Comment les tutorées et tutorés se préparent-ils aux séances de tutorat?

Séances de tutorat par les pairs

13. Quelle est la forme des séances de tutorat et quelles sont les ressources nécessaires?
14. Quel est le déroulement type d’une séance de tutorat par les pairs?
15. Où et quand les séances de tutorat doivent-elles se tenir, et comment les organiser?

Évaluation

16. Quelle est la rétroaction qu’on demande aux participantes et participants? Comment est-elle utilisée?
17. De quelle autre façon le projet est-il géré et évalué?
18. Quelle est l’hypothèse de départ et comment est-elle testée?

Institution

19. Quels sont les personnes ou organismes susceptibles d’être intéressés par ce projet?
20. Quelle est la contribution du personnel, en temps et en argent?
21. Comment développe-t-on le projet, et quel effet a-t-il sur le curriculum?

Réalisation du projet

22. Quels sont les problèmes ou obstacles qui risquent d’entraver la bonne marche du projet?
23. Quelles sont les étapes importantes du déroulement du projet?
24. Quelles sont les tâches de chaque membre de l’équipe en vue de la réalisation du projet?

Des acteurs en aide par les pairs dans le réseau de l’enseignement supérieur au Québec

Dans le souci de présenter des ressources en lien avec l’aide par les pairs, le CAPRES a repéré celles qui suivent, sans toutefois prétendre offrir un portrait exhaustif : le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), le réseau des Repfran du Carrefour de la réussite au collégial, le *International Center for Supplemental Instruction (ICSI)*, trois initiatives intéressantes qui ont cours dans le réseau de l’Université du Québec, à Polytechnique Montréal et à l’Université de Montréal.

Le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD)

Les centres d’aide en français (CAF) où l’on pratique l’aide par les pairs sont très répandus dans les établissements d’enseignement collégial et ils bénéficient de soutien du [Centre collégial de développement de matériel didactique \(CCDMD\)](#). Ce centre met au point et distribue des ressources didactiques imprimées et informatisées pour soutenir l’enseignement dans différentes disciplines. Il dispose d’un volet de l’amélioration du français qui entretient des liens avec les centres d’aide en français (CAF).

L’*Intercaf* est le nom donné à l’activité annuelle organisée par le CCDMD à l’intention des responsables des CAF du réseau collégial. Chacune des rencontres aborde une thématique d’intérêt partagé. À titre d’exemple, celui de mai 2015 porte sur l’aide aux allophones. *Correspondance* est le bulletin que le CCDMD publie quatre fois par année à l’intention de celles et ceux qui se préoccupent de la valorisation de la langue française dans le réseau collégial. On y trouve plusieurs articles traitant des CAF.

À l’hiver 2015, le CCDMD a mis en ligne [Tutorat. Se former à la relation d’aide](#) une série de neuf capsules vidéo destinée aux tuteurs des centres d’aide afin de les aider à développer une bonne relation d’aide. Les capsules sont accompagnées de définitions de concepts clés et de fiches d’observation. Bien que les mises en situation concernent l’aide en français, les concepts et les habiletés présentés s’appliquent à d’autres disciplines. Ce matériel traite surtout des aspects psychologiques de la communication en contexte de relation d’aide.

Le CCDMD offre également sur son site web des [ressources en anglais](#). On y trouve aussi cinq vidéos présentant différents aspects de la formation à l’aide par les pairs. Ces aspects sont abordés des points de vue du tuteur, de la personne aidée et du point de vue de la gestion du service d’aide. Des fiches d’observation accompagnent les vidéos, et chacun des cinq thèmes est alimenté d’une bibliographie.

Enfin, on trouve sur le site du CCDMD un répertoire des centres d’aide en français et en anglais des établissements francophones et anglophones du réseau collégial et de certaines universités.

Le réseau des Repfran et des Repcar du Carrefour de la réussite

Le Carrefour de la réussite au collégial soutient et anime deux communautés de praticiens : le Réseau [Repcar](#) et le Réseau [Repfran](#). Les repcars constituent une communauté de pratique qui regroupe des intervenants des cégeps et des collèges privés du Québec responsables du dossier de la réussite dans leur établissement. À ce titre, ils peuvent être en charge ou collaborer à des projets d’aide par les pairs. La communauté des repfrans constitue pour sa part un lieu de réseautage de personnes vouées à la valorisation de la langue française et à l’amélioration des compétences langagières en français dans les collèges et cégeps du Québec. Certains de ces repfrans sont aussi responsables de programmes d’aide par les pairs dans les centres d’aide en français (CAF). Les deux communautés bénéficient d’un espace commun sur le site web du Carrefour de la réussite pour échanger de bonnes pratiques et diffuser de l’information. À cette enseigne, les deux réseaux peuvent avoir recours au cadre de référence déjà mentionné, soit celui de *L’évaluation des mesures d’aide à la réussite* (2005). Les membres de chaque communauté se réunissent deux fois l’an pour s’informer de nouveautés, échanger sur des outils, réfléchir sur des approches... et être ainsi mieux outillés au moment de retourner dans leur milieu.

International Center for Supplemental Instruction (ICSI)

L’[ICSI](#) de l’Université du Missouri-Kansas City (UMKC) offre, à l’échelle internationale, des ressources et de la formation sur l’apprentissage par les pairs et organise des [conférences annuelles](#) sur le programme de formation complémentaire (*Supplemental Instruction*). Son site web propose une [courte vidéo](#) sur le *Supplemental Instruction*, tel que vécu au UMKC. Celui-ci peut être défini comme un programme d’assistance académique qui privilégie les sessions d’études entre pairs. Ces sessions sont prévues à l’horaire et permettent aux étudiants de discuter au sujet de leurs lectures, de comparer leurs notes de cours, d’organiser l’information, de développer des habiletés, etc. en travaillant ensemble dans un cadre plus informel que celui de la classe. Plusieurs universités et collèges du Canada en sont membres. Au Québec, seule l’Université Concordia y participe. Cette dernière expose sur son site web les services de son [Student Success Centre](#) dont le [Strategic Learning Program](#) qui offre du tutorat par les pairs dans le cadre de cours réputés difficiles.

Une initiative à l’intérieur du réseau de l’Université du Québec

Les recherches du groupe de travail ont permis de mettre en lumière une initiative menée au sein du réseau de l’Université du Québec. En effet, deux établissements, l’Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l’Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont implanté un [programme d’aide par les pairs](#) où ce ne sont pas les seuls étudiants en difficultés qui sont ciblés, mais tous les étudiants de cours de première année réputés difficiles. Pour l’instant, ce sont quelques programmes de baccalauréat qui sont impliqués (sciences comptables; kinésiologie; loisir, culture et tourisme). L’aide prend la forme de rencontres régulières (une dizaine par session) entre un mentor et un petit groupe de deux à quatre étudiants. Ces derniers y participent sur une base volontaire, ayant été sensibilisés au fait que cela les aiderait à réussir les cours écueils. Les mentors sont recrutés auprès d’étudiants plus avancés dans leur cheminement. Ils sont engagés sur la base de critères concernant leurs résultats scolaires (pas nécessairement les plus élevés), leur intérêt, leur maîtrise du français oral et écrit et leur expérience. Les mentors sont salariés et ils doivent suivre une formation préparatoire.

Afin de formaliser leur pratique et soutenir les établissements qui souhaiteraient mettre sur pied un tel service d’aide par les pairs, les responsables de ce programme à l’UQTR et à l’UQAR ont rédigé un guide. Ce

dernier décline toutes les étapes de l’implantation d’un service de tutorat par les pairs. Réalisé dans le cadre d’un groupe de travail issu de la Communauté de pratique sur la réussite étudiante soutenue par l’Université du Québec, le guide devrait paraître à l’été 2015. Le CAPRES diffusera ledit guide sur son site web dès sa sortie.

Quelques programmes d’aide par les pairs à Polytechnique Montréal

À Polytechnique Montréal cohabitent différents programmes, comme du parrainage, du mentorat et du tutorat. Ce dernier vise à assurer une meilleure transition aux étudiants de la première année ou à ceux qui suivent une année préparatoire, ainsi qu’à ceux qui suivent des cours de mathématiques jusqu’à la deuxième année, ces derniers étant connus pour être difficiles. Le but du tutorat est d’abord d’offrir de l’aide sur le plan académique. Cependant, une part importante de la formation des tuteurs est accordée aux dimensions socioaffectives de la relation d’aide ainsi qu’au processus d’apprentissage. Former et soutenir en tenant compte de dimensions psychologiques et pédagogiques constituent une innovation dans ce milieu de formation aux sciences appliquées.

Un guide produit par le Centre étudiant de soutien à la réussite (CESAR) de l’Université de Montréal

Le [Guide de mise en œuvre d’un programme de tutorat par les pairs](#) produit par le CESAR est destiné à ceux qui souhaitent se familiariser à la mise en œuvre d’un tel programme. Son objectif est de présenter les grandes étapes nécessaires à l’implantation d’un programme de tutorat. Il s’inspire de la littérature et d’expériences réalisées à l’Université de Montréal. On y précise les étapes de la mise en œuvre, de la définition du cadre du programme, à la coordination de la mise en œuvre en passant par la publicisation et l’établissement d’un calendrier. Un chapitre traite de l’évaluation du programme de tutorat, tant celle de l’implantation et du processus que l’évaluation des effets et les modalités d’évaluation. Enfin, il est question des éléments facilitateurs : le soutien donné par la direction du programme, le rôle des enseignants et des professionnels ressources et la motivation des étudiants. Sont annexés au guide des outils et formulaires pratiques.

Ce survol de quelques acteurs pratiquant l’aide par les pairs dans le réseau de l’enseignement supérieur n’a pas la prétention d’être exhaustif. Il vise à donner quelques exemples, quelques pistes, aux personnes désirant mettre sur pied un programme d’aide par les pairs dans leur établissement ou, simplement, donner des éléments de réflexion à ceux qui se questionnent sur les conditions d’efficacité de cette forme d’aide répandue dans les réseaux des collèges et des universités.

Pour en savoir plus

A- La documentation incontournable

Le présent dossier a fait état de plusieurs références et de plusieurs auteurs d’ici et d’ailleurs. Le groupe de travail a constitué une large bibliographie consignant les références trouvées au cours des mois qu’a duré sa démarche. Mais avant de présenter celle-ci, voici la documentation qui paraît incontournable.

1. La publication du **Carrefour de la réussite au collégial** intitulée *L’évaluation des mesures d’aide à la réussite* (2005 a) et b)) est le seul cadre de référence qui a été identifié par des répondants au sondage mené par le groupe de travail. Comme présentée précédemment, cette publication est constituée d’un premier document portant sur les [conditions générales d’efficacité d’une mesure d’aide](#) à la réussite et d’un deuxième qui s’attache à faciliter la mise en place d’une [démarche d’évaluation](#) d’une telle mesure. De nombreux tableaux et des grilles sont proposés pour outiller les intervenants qui veulent implanter une mesure d’aide en maximisant les chances de succès et en se donnant les moyens pour en faire un bilan qui éclairera les corrections à y apporter. Enfin, il est facile d’utiliser ces documents dans le cas d’une mesure d’aide exploitant l’aide par les pairs.
2. Les travaux de **David Arendale** de l’Université du Minnesota conduisent à la publication régulière d’une bibliographie raisonnée (Arendale, 2015) portant sur des mesures d’aide à la réussite fondées sur l’apprentissage par les pairs. Y sont inclus et discutés des documents traitant de programmes qui répondent aux six critères présentés précédemment. La version la plus récente est celle de janvier 2015 et on y accède à l’adresse <http://www.arendale.org/home/category/peer-learning-programs/>
3. **Robin Clark et Jane Andrews** sont de l’Université d’Aston (Royaume-Uni) où ils œuvrent au sein du [Aston Centre for Learning Innovation & Professional Practice](#). Un des thèmes qu’ils explorent est celui des différentes formes que peuvent prendre des mesures misant sur l’apprentissage par les pairs. Ils en ont tiré une recension des écrits (2009) qui tente de systématiser les approches possibles dans ce domaine et d’éclairer la terminologie qui sert à les identifier. Ils ont également mené une recherche dans six établissements d’enseignement supérieur portant sur l’efficacité de mesures recourant au mentorat pour aider les étudiants qui entreprennent des études universitaires. Ils font connaître leurs résultats dans un document intitulé *Peer Mentoring Works!* (2011), accessible à l’adresse [http://eprints.aston.ac.uk/17968/1/Peer mentoring works.pdf](http://eprints.aston.ac.uk/17968/1/Peer%20mentoring%20works.pdf).
4. **Keith John Topping** est un chercheur et un auteur prolifique rattaché à l’Université de Dundee (Royaume-Uni) qui s’intéresse à différents programmes d’aide à la réussite. Dans le domaine du tutorat par les pairs, deux de ses publications sont particulièrement marquantes. La première (Topping, 1996) est une recension des écrits sur le tutorat par les pairs dans laquelle il expose une typologie basée sur une dizaine de caractéristiques des différents programmes recensés qui permettent d’en discuter l’efficacité relative. La deuxième publication remarquable de Topping (2005) propose, à la suite d’une métasynthèse, un modèle explicatif des déterminants de l’efficacité du tutorat par les pairs. Ce sont quelque 13 caractéristiques fonctionnelles des programmes et 10 conditions organisationnelles qui sont considérées comme des variables susceptibles de jouer sur l’efficacité des mesures d’aide par les pairs. Le modèle de Topping, sommairement présenté ici, reste une référence majeure dans le domaine. On consulte ses publications à l’adresse suivante : <http://www.dundee.ac.uk/eswce/staff/profile/pure/keith-j-topping/37a56b06-d619-474f-8150-d393d826c02e/>

5. Il ne suffit pas de connaître les conditions fonctionnelles optimales déterminant l’efficacité de l’aide par les pairs, il faut aussi savoir comment les mettre en place sur le plan organisationnel. **Ross et Cameron** (2007) proposent une grille d’analyse sous forme de questionnaire pour cerner huit dimensions pertinentes des conditions organisationnelles à considérer. Une traduction française de ce questionnaire figure dans le présent dossier. Cet outil a fait l’objet de commentaires critiques (dont un de Topping – 2008) et il a facilité le partage de comptes rendus d’expériences d’aide par les pairs dans des facultés de médecine. On peut obtenir ces documents complémentaires relatifs au guide no 30 sur le site web de *l’Association for Medical Education in Europe (AMEE)* à : [\[https://www.amee.org/publications/amee-guides/\]](https://www.amee.org/publications/amee-guides/).
6. Enfin, la **Fondation Roi Baudouin de Bruxelles** (Bossaerts, 2007) expose, dans sa brochure *Le tutorat d’étudiants : exemples de bonnes pratiques en Belgique*, deux modèles de tutorat développés en enseignement supérieur en Belgique : le tutorat en dehors du programme d’études et le tutorat intégré au programme d’études. On y relate la genèse des programmes de tutorat en Europe et on explique comment cette mesure de remédiation peut aider, entre autres, à l’accessibilité et à l’intégration à l’enseignement supérieur des populations issues de l’immigration ou de milieux socialement défavorisés. Aux pages 37 à 40 on prodigue quelques conseils à qui voudrait implanter un programme de tutorat dans son établissement. Ceux-ci portent tant sur la recherche de financement que l’intégration structurelle de la mesure. On y reprend, en français, les « facteurs critiques de succès » de Topping. Cette publication peut être téléchargée gratuitement à l’adresse suivante : [\[http://www.kbs-frb.be/\]](http://www.kbs-frb.be/).

B) La médiagraphie du groupe de travail sur l’aide par les pairs

Les membres du groupe de travail rendent accessible la médiagraphie issue de la revue de littérature effectuée dans le cadre du projet qu’ils ont mené ensemble depuis 2013. La collecte de références bibliographiques s’est effectuée du printemps 2013 à l’hiver 2015, autant par des collections disponibles par l’entremise du Centre de documentation collégiale, que par des requêtes dans des bases de données bibliographiques et indexes de périodiques accessibles par les bibliothèques universitaires, ainsi que des documents repérés par Internet. Il se peut que la collecte n’ait pas à ce jour permis de repérer certains documents, notamment les rapports rédigés à la suite d’expérimentations réalisées à l’échelle locale et n’ayant pas été amplement diffusés. Cette [Médiagraphie sur les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs](#), qui contient plus de 180 titres, est déposée sur le site du CAPRES et est diffusée également sur les sites web des partenaires : le CDC, l’ARC, le CTREQ et le Carrefour de la réussite au collégial.

En guise de conclusion

Le portrait présenté ici des pratiques et des fondements des mesures d’aide par les pairs en enseignement supérieur au Québec est très fragmentaire. Si cette limite commande, au moment de conclure, de faire preuve de prudence, elle invite aussi à poursuivre et à encourager toute initiative qui vise à mieux documenter les pratiques. L’apprentissage par les pairs en tant que mesure d’aide à la réussite n’est certainement pas confiné à ce qui en est rapporté ici. S’il se pratique surtout dans des centres d’aide qui offrent en parallèle d’autres services d’aide, on le retrouve certainement aussi dans d’autres contextes encore mal documentés. Trouver des lieux et des canaux pour partager des informations sur les pratiques d’aide par les pairs semble donc une orientation à privilégier pour les cinq partenaires qui ont pris part au projet. Rappelons que la démarche commune visait à documenter les conditions d’efficacité de l’aide par les pairs qui ont cours au Québec et ailleurs et à identifier, dans la littérature et dans les réseaux d’enseignement supérieur, des cadres de référence inspirants dans le but de les faire connaître.

Les travaux du groupe de travail ont permis de repérer une abondante documentation faisant état de formules variées d’aide par les pairs dont les protocoles ainsi que l’attestation des résultats positifs obtenus ont fait l’objet de publications sérieuses. En soi, cette source documentaire invite à expérimenter de nouvelles manières de faire. Il existe des guides, comme celui du Carrefour de la réussite au collégial ou celui de Ross et Cameron, pour mener à bien l’implantation et l’évaluation de nouveaux projets. Il existe aussi des cadres de référence plus théoriques qui peuvent servir d’assise à ces expérimentations.

Une avenue intéressante pour le développement de nouvelles formules d’apprentissage par les pairs en tant que mesure d’aide à la réussite s’ouvre quand on considère un certain nombre d’observations issues de la recherche.

- 1- Un premier élément établi est que les tuteurs bénéficient du tutorat au moins autant que les tutorés, bien que d’une manière différente.
- 2- Un deuxième est que les programmes qui visent tous les étudiants de cours réputés difficiles plutôt que les seuls étudiants identifiés comme à risque obtiennent d’excellents résultats.
- 3- Un autre élément à considérer est qu’il existe des formules d’aide efficaces qui sont intégrées aux activités pédagogiques régulières.

Ces trois observations conduisent à se demander si la distinction entre activités pédagogiques et mesures d’aide, distinction reprise dans le présent dossier, doit être maintenue comme un absolu ? En effet, ne serait-il pas possible de mettre en place des formules alternatives d’apprentissage par les pairs dans une «conception universelle de l’apprentissage », laquelle « ...repose sur le principe que, si un concept fonctionne bien pour les personnes en situation de handicap, il fonctionne aussi pour la plupart des gens » (Barile et autres, 2012 : 20)? La question est posée...

*Dossier rédigé pour le CAPRES par Christian Barrette,
Chercheur, développeur et consultant en technopédagogie
Printemps 2015*

Médiagraphie des documents cités

Allal, L. (2002) « Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire » dans Dolz, J. (2002). *L'énigme de la compétence en éducation*. De Boeck Université.

Arendale, D. R. (2015). *Annotated bibliography of postsecondary peer cooperative learning program*. Document téléaccessible à l'adresse <http://www.arendale.org/peer-learning-bib/>

Barbeau, D. (2007). *Interventions pédagogiques et réussite au cégep*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Barile, M., Mai N. Nguyen, Alice Havel et Catherine S. Fichten (2012). «L'accessibilité universelle en pédagogie: des avantages pour toutes et pour tous!», *Pédagogie collégiale*, Vol. 25, no 4, Été 2012, p. 20-25.

Bossaerts, Bea (2007). *Le tutorat d'étudiants. Exemples de bonnes pratiques en Belgique*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles. Document téléaccessible à l'adresse : http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/05_Pictures_documents_and_external_sites/09_Publications/PUB_1667_EJA_TutoratFR.pdf

Caplan, G. (1964). *Principles of preventive psychiatry*. New York, NY: Basic Books.

Carrefour de la réussite au collégial. Fédération des cégeps (2005a). *Conditions d'efficacité d'une mesure d'aide*. Document téléaccessible à l'adresse [http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/carrefour_pdf/nouveautes/conditions_efficacite.pdf]

Carrefour de la réussite au collégial. Fédération des cégeps (2005b). *Démarche générale d'évaluation d'une mesure d'aide* Document téléaccessible à l'adresse [http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/carrefour_pdf/nouveautes/demarche_generale.pdf].

Cartier, S. et L. Langevin (2001). «Tendances et évaluations des dispositifs de soutien aux étudiants du postsecondaire dans le Québec francophone», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 2, 2001, pp. 353-381.

Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) (2014). *Tutorat. Se former à la relation d'aide*. Document audiovisuel téléaccessible à l'adresse <http://tutorat.ccdmd.qc.ca>.

Centre étudiant de soutien à la réussite (CESAR) *Guide de mise en œuvre d'un programme de tutorat par les pairs*, Université de Montréal, Document téléaccessible à l'adresse : http://www.cesar.umontreal.ca/publications/documents/SAE_CESAR-GuideTutorat.pdf

Clark, R. & Andrews, J. (2009). *Peer mentoring in higher education: a literature review*. Aston Centre for Learning Innovation & Professional Practice, (CLIPP), Aston University. Document téléaccessible à l'adresse http://eprints.aston.ac.uk/17985/1/Peer_mentoring_in_higher_education.pdf.

Clark, R. & Andrews, J. (2011). *Peer Mentoring Works!* Aston University. Document téléaccessible à l'adresse http://eprints.aston.ac.uk/17968/1/Peer_mentoring_works.pdf.

Désy, J. (1990). *L'impact du service de tutorat par les pairs* (rapport de recherche), Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy.

Gélinas, S. (1999). *Impact d'un suivi au centre d'aide en français sur la performance scolaire et l'estime de soi d'étudiants éprouvant des difficultés en français écrit* (mémoire de maîtrise), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.

Keimig, R. T. (1983). *Raising academic standards: A guide to learning improvement*. ASHE-ERIC Higher Education Report No. 4. Washington, DC: Association for the Study of Higher Education.

Paul, M. (2002). « L'accompagnement: une nébuleuse ». *Éducation permanente*, no 153, pp. 43-56.

Rivière, A. (1990). *Psychologie de Vygotsky* (Vol. 189). Editions Mardaga.

Ross, M. T., & Cameron, H. S. (2007). "Peer assisted learning: a planning and implementation framework", AMEE Guide no. 30. *Medical teacher*, Vol. 29 no 6, pp. 527-545.

Topping, K. J. (1996). "The effectiveness of peer tutoring in further and higher education: A typology and review of the literature". *Higher education*, Vol. 32 no 3, pp.321-345.

Topping, K. J. (2005). "Trends in peer learning". *Educational psychology*, Vol. 25 no 6, pp. 631-645.

Topping, K. J. (2008). "Peer assisted learning: a planning and implementation framework". *Medical Teacher*, Vol. 30, no 4, p. 440.